



AQUALOISIRS : UN CHOIX EN CONSCIENCE

La non-réouverture de la piscine Aqualoisirs d'Autrans, en 2023, avait suscité des interrogations, parfois de l'incompréhension. Cette décision relevait de notre responsabilité d'élus, motivée principalement par la situation inquiétante du niveau des nappes phréatiques et par la mise en actes du "plan eau" à l'échelle nationale, plaçant l'accès à l'eau potable comme un enjeu majeur des territoires.

Une décision qui s'inscrit aujourd'hui dans un cadre bien plus large que la seule question de la ressource en eau : celui de notre **projet Résilience**. Car il faut avancer et rebondir. Et les questionnements sont multiples.

Pouvons-nous penser la réouverture de la piscine Aqualoisirs sans tenir compte des incidences financières ? Le fonctionnement normal et sécurisé de cet équipement nécessite un budget d'investissement dont l'estimation avoisine 1 million (voir détails ci-dessous*). Des défaillances techniques demeurent (toboggan, perte d'eau importante). Les coûts énergétiques restent élevés. Les difficultés à recruter un personnel qualifié, titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), subsistent. Le mur de la réalité est toujours devant nous.

Pouvons-nous penser la réouverture de la piscine Aqualoisirs indépendamment des questions liées au tourisme que nous voulons pour demain ? Notre trajectoire économique doit s'adapter au contexte climatique, à un projet de développement raisonné et raisonnable pour notre environnement. Le modèle "Aqualoisirs" est-il encore pertinent ? Respecte-t-il le choix d'une offre touristique plus respectueuse du territoire naturel, alors qu'une seconde piscine, fonctionnelle, est située sur la même commune ? Il est possible d'en douter, sachant que dans les années à venir, la piscine de Méaudre devra également bénéficier de travaux pour assurer la pérennité de son fonctionnement. Quant à la problématique de l'eau, les pluies abondantes de ces derniers mois ne doivent pas masquer l'exigence d'un usage économe de l'eau dans toutes les circonstances.

Pouvons-nous faire d'Aqualoisirs le point de départ d'un nouveau projet, sans poser sans cesse des rustines sur un équipement ? C'est ce que nous souhaitons. Il n'est pas question de laisser le site à l'abandon et nous travaillons depuis le printemps avec les équipes municipales pour proposer un projet durable à l'horizon 2025/2026. De ce fait, cet été, le site sera entretenu, propre et sécurisé, en accès libre. Nous avons choisi de ne pas remettre de l'argent à fonds perdus dans cet équipement cette année, pour un résultat mitigé. Mais la réflexion est engagée. Il en va aussi bien de la maîtrise de nos charges que d'une offre touristique repensée, réaliste et résiliente.

En attendant d'ouvrir la phase suivante, la piscine municipale de Méaudre reste ouverte **tous les jours de 10 h à 19 h jusqu'au 1^{er} septembre**.

Nous sommes bien sûr à votre écoute, dans le cadre d'échanges constructifs et apaisés, pour faire avancer ce projet.

*L'estimation du budget d'investissement de la piscine Aqualoisirs se répartirait de la façon suivante :

- Environ 100 000 € pour la remise aux normes des toboggans
- Près de 500 000 € pour le chauffage
- Environ 400 000 € pour le fonctionnement du bâtiment d'accueil, du local technique, des vestiaires et du snack, pour la recherche des fuites et la mise aux normes du bassin.